



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 17 f) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nominations de membres du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

1. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nominations de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies ».
2. À sa 20e séance, le 3 novembre 2000, la Cinquième Commission était saisie d'une note du Secrétaire général (A/55/106) concernant les sièges à pourvoir au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies, parce que le mandat de huit membres du Comité vient à expiration le 31 décembre 2000.
3. La Cinquième Commission était également saisie de notes du Secrétaire général (A/C.5/55/9 et Add.1) contenant le nom des huit personnes désignées par le gouvernement de leurs pays respectifs pour être nommées au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies ou reconduites dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2001.
4. À la même séance, la Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer Kenshiro Akimoto (Japon), Valeria Maria González Posse (Argentine), M. Riaz Hamidullah (Bangladesh), Gerhard Kuntzle (Allemagne), Lovemore Mazemo (Zimbabwe), Susan M. McLurg (États-Unis d'Amérique), Philip Richard Okanda Owade (Kenya) et Victor V. Vislykh (Fédération de Russie) membres ou membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de trois ans, à compter du 1er janvier 2001. La Commission a également décidé que la durée des

mandats serait ajustée pour tenir compte de la décision que l'Assemblée générale pourra prendre au sujet de la recommandation du Comité mixte de la Caisse commune des pensions contenue dans l'annexe XVI de son rapport¹.

Recommandation de la Cinquième Commission

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes ci-après membres ou membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de trois ans, à compter du 1er janvier 2001 :

- M. Kenshiro Akimoto (Japon)
- Mme Valeria Maria González Posse (Argentine)
- M. M. Riaz Hamidullah (Bangladesh)
- M. Gerhard Kuntzle (Allemagne)
- M. Lovemore Mazemo (Zimbabwe)
- Mme Susan M. McLurg (États-Unis d'Amérique)
- M. Philip Richard Okanda Owade (Kenya)
- M. Victor V. Vislykh (Fédération de Russie).

Notes

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 9 (A/55/9).*
